

## Délibération n°B-2018-38 Don de véhicule au centre de première intervention de Scey sur Saône

### Membres élus ayant voix délibérative

En exercice : 5      Date de convocation : le 29 mai 2018  
Présents : 4      Quorum fixé à 3 membres  
Votants : 4  
Procuration : 0

### Résultats du vote :

Voix "pour" :	4
Voix "contre" :	0
Abstentions :	0

<u>TITULAIRES</u>		
	Présent	Excusé
M. Robert MORLOT	X	
M. René REGAUDIE	X	
Mme Edwige EME	X	
M. Patrick GOUX	X	
Mme Christelle RIGOLOTT		X

<u>Etaient également présents</u>
M. le colonel Fabrice TAILHARDAT, directeur départemental des services d'incendie et de secours
M. le lieutenant-colonel Franck BEL, directeur départemental adjoint des services d'incendie et de secours
Madame Sylvie GHETTINI, chef du secrétariat de direction du SDIS

L'an deux mille dix-huit, le onze juin, à neuf heures et trente minutes, les membres du bureau du conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours se sont réunis, en application des articles L1424-27 et L1424-28 du code général des collectivités territoriales, sur convocation et sous la présidence de Monsieur **Robert MORLOT**, président du service départemental d'incendie et de secours.

Cette séance s'est tenue à l'Etat-Major.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques,

Vu la délibération n°CA-2015-24 du 20 avril 2015 portant délégation de compétences du conseil d'administration du SDIS au bureau du conseil d'administration du SDIS.

Après avoir entendu les précisions données par Monsieur Robert **MORLOT**, rapporteur de ce dossier, en ces termes :

Dans le cadre du renouvellement de son parc automobile, le SDIS 70 vient de procéder à la réforme d'un véhicule RENAULT KANGOO immatriculé BY-158-TV. Le compteur indique 71 037 kms et sa 1ère mise en circulation date du 24 octobre 2007.

Par courrier en date du 5 juin 2018, madame le maire de la commune de Scey-sur-Saône a sollicité le SDIS pour le remplacement de leur VL KANGOO qu'elle s'engage par ailleurs à donner à un autre centre.

Il est demandé aux membres du bureau de bien vouloir autoriser le président du conseil d'administration à céder gratuitement, au centre de première intervention de Scey sur Saône, le véhicule RENAULT KANGOO immatriculé BY-158-TV présentant 71 037 kms et mis en circulation le 24 octobre 2007, dont il vient d'être procédé à la réforme.

## Décision


Les membres du bureau autorisent, **à l'unanimité**, le président du Conseil d'administration à céder gratuitement, au centre de première intervention de Scey sur Saône, le véhicule RENAULT KANGOO immatriculé BY-158-TV présentant 71 037 kms et mis en circulation le 24 octobre 2007, dont il a été procédé à la réforme.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

070-28700012-20180611-B-2018-38-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/06/2018  
Affichage : 20/06/2018



Publié au RAA du 2<sup>ème</sup> trimestre 2018

**Le président du conseil d'administration**



**Robert MORLOT**